LES CENTRES, DANS L'ILLÉGALITÉ

Pilule du lendemain : « Nous continuerons ! »

Le planning familial de La Louvière, en résistance

Saviez-vous qu'un centre de planning familial qui délivre la pilule du lendemain agit… dans l'illégalité ? Difficile à comprendre alors que l'on peut obtenir ce comprimé sans ordonnance, dans une pharmacie. Résultat : certains centres ont fait machine arrière. Mais pas à La Louvière, où la directrice de l'antenne « Claire Houtain » refuse de pratiquer la langue de bois. « Nous continuerons à donner cette pilule gratuitement aux femmes qui en font la demande. Nous refusons fermement l'hypocrisie du système ».

La proposition de loi déposée par les députées fédérales Fabienne Winckel (Soignies — PS) et Muriel Gerkens (Ecolo) plaidait en faveur du changement d'une loi floue, mettant les centres de planning en porte-à-faux. Leur texte militait également pour que cette matière reste la houlette du fédéral, alors que la Ministre de la Santé Maggie de Block veut la régionaliser. Une initiative qui a été rejetée mardi dernier, en Commission santé de la Chambre.

« La majorité MR/NVA a voté contre, déplore la députée sonégienne. *Une aberration étant donné que la pilule du lendemain est toujours en vente libre sur internet, sans aucun suivi particulier, alors que les Centres de Planning familial ne peuvent pas la délivrer. La position de Maggie De Block est incompréhensible et met en danger le droit des femmes de disposer de leur corps. Les Centres ont promis de continuer le combat et ils pourront compter sur mon soutien »,* a encore ajouté Fabienne Winckel.

Parmi les centres résistants, il y aura donc celui de La Famille Heureuse, ASBL Claire Houtain à La Louvière. Sur le plan historique, rappelons que la cité des Loups a été l'une des premières villes de Belgique à avoir été dotée d'un tel centre multidisciplinaire (l'équipe comprend assistante sociale, sexologue, gynécologue…). Et ce n'est pas un hasard. En effet, c'est à Morlanwelz et La Louvière que les combats les plus engagés ont été menés en faveur du droit à l'avortement. De nombreuses femmes, mais aussi des hommes, dont des médecins, se sont mobilisés dans la région du Centre, bien avant la dépénalisation partielle de l'avortement. À l'époque, il fallait un courage certain. *« En dépit des inspections et des restrictions de la Région Wallonne, je veux répéter haut et fort cet engagement,* déclare Antoinette D'Addario, la directrice. *Car, nous le sentons, il y a un recul idéologique qui est en marche. Il suffit de voir les prises de position dans les pays voisins, notamment contre l'avortement, de certains partis et d'une certaine frange de l'opinion publique. Atteinte aux droits des femmes, de la famille, mais aussi, renforcement des inégalités sociales. Enrayer le travail effectué par les centres de planning, c'est faire reculer la prévention des grossesses non désirées. Car en matière d'éducation à la vie affective, sexuelle et contraceptive, le travail est toujours à recommencer ».*

Antoinette D'Addario, directrice du centre de La Louvière © D.R.

Le chiffre

5000

C'est le nombre de pilules du lendemain distribuées chaque année en Belgique par les centres de planning familial.

1. « Les personnes auxquelles nous venons en aide ne sont pas des irresponsables ».

Rares sont les femmes et les couples qui, à un moment donné de leur vie sexuelle, n'ont pas eu ce moment de doute : la crainte d'une grossesse non désirée à la suite d'un rapport non protégé. La situation est carrément dramatique en cas de viol. *« Il s'agit bien là d'un problème qui nous concerne tous. Mais qui est tabou. Qui avoue ouvertement avoir déjà eu recours à la pilule du lendemain ? Et pourtant, la demande reste stable d'année en année. Le besoin ne disparaît pas. Il n'explose pas non plus. Il n'y a jamais eu de ruée sur la pilule du lendemain dans nos centres. Les femmes qui s'adressent à nous sont dans un grand état d'anxiété. Nous les recevons en toute discrétion et dans l'anonymat. Nous savons quelles questions leur poser en y mettant les formes. Cette conversation est par la suite un prétexte idéal pour parler de contraception. Notre constat ? Beaucoup d'ignorance, de non-dits, d'imprécisions. Ce n'est pas si simple de mettre en place une contraception efficace. Il faut être sûr que le message passe bien. L'encadrement adapté que nous proposons permet de faire des pas de géant en matière de prévention. Et d'éviter ultérieurement la décision pénible que représente un avortement. Au-delà, nous pouvons orienter les femmes vers nos médecins et nous pouvons assurer un suivi de qualité. Et éclairer aussi les femmes sur les risques éventuels de la pilule du lendemain sur leur santé ».*

2. « Souvent, le coût est un véritable obstacle. Or, notre public est de plus en plus précarisé ».

En pharmacie, le prix de la pilule du lendemain (à prendre dans les 72h) voire du surlendemain (à prendre dans les 5 jours) oscille de 10 à 16 € pour un seul comprimé. *« Attention, des remboursements sont possibles. Mais il faut une ordonnance et être en ordre de mutuelle. Ceux qui ne sont pas couverts sont aussi ceux qui ont le moins les moyens de faire face à une grossesse non désirée. Ceci dit, nous nous assurons toujours de respecter le choix profond de la femme. Il est possible, parfois, après discussion, qu'elle reparte finalement… sans comprimé ».*

MARTINE PAUWELS

> *« Hélas, notre proposition de loi a été rejetée. Les Centres ont promis de continuer le combat. Ils pourront compter sur mon soutien »*
>
> **Fabienne Winckel**, députée fédérale (Soignies)

Non-sens

Protéger la liberté des femmes

Gaëtan De Laever
DIRECTEUR DE LA FLCPF

C'est le Seneffois Gaëtan De Laever qui dirige la Fédération laïque des centres de planning familial. Il ne comprend pas le rejet de la proposition de loi « Alors que le bon sens voudrait que la loi suive la pratique. La réalité, c'est notamment la distribution de 5000 pilules du lendemain chaque année par les centres. Dans le passé, les pouvoirs publics la finançaient pourtant. Aujourd'hui, c'est terminé. Par contre, à Bruxelles, la ministre Fremault continue de subventionner cette distribution. Un signe fort pour nos centres de planning affiliés lesquels, à l'instar de celui de La Louvière, continueront malgré tout à délivrer ce comprimé. Au-delà de la santé, c'est la liberté des femmes à disposer de leur corps que nous voulons aussi protéger. C'est fondamental ».

gopress
Innovating Digital Content

L'ÉCHO DES BOUTIQUES
Une friterie aux couleurs du pays !
Un snack 100 % terroir

Pilule du lendemain : « Nous continuerons ! »
5000
Le nombre d'IVG augmente toujours dans la région

La Nouvelle Gazette - Centre 24/05/2017, pages 12 & 13
Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Nouvelle Gazette - Centre